Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 029-242900645-20251204-DT_25_12_03-DE

DouarneneZ
KUMUNIΞZH ~ COMMUNAUTΞ

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 4 décembre de l'An Deux Mille Vingt-cinq à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 28 novembre 2025, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de Mme Jocelyne POITEVIN, Présidente.

Votants : 25
Marie-Pierre BARIOU, Corine PÉRON, François GUET, Sébastien THOMAS, Isabelle STEFANUTTI, Yves TYMEN, Marc RAHER, Henri SAVINA, Ronan KERVAREC, Katell CHANTREAU, Jocelyne POITEVIN, Dominique TILLIER, Philippe LE MOIGNE, Isabelle CLÉMENT, Bertrand POULMARC'H, Christine TANGUY, Christelle DRÉANO, Ollivier DELBOT, Françoise PENCALET.
Pouvoirs : Marie-Thérèse HERNANDEZ, pouvoirs à Henri SAVINA
Frédéric LE LANN, pouvoirs à Philippe LE MOIGNE
Gildas HÉMERY, pouvoirs à Isabelle CLÉMENT
Sylvie VIGOUROUX-BUREL, pouvoirs à Christine TANGUY
Philippe CORNEC, pouvoirs à Ronan KERVAREC
André GUILLEMOT, pouvoirs à Jocelyne POITEVIN
Excusée : Anne-Marie KÉROURÉDAN

Secrétaire de séance : Henri SAVINA

DELIBÉRATION N° DT-25-12-03

OBJET : ADEME - Contrat d'Objectif Parcours Transition Écologique (COPTE)

Rapporteur : Katell CHANTREAU

Vu la délibération n° DE 86-2021 en date du 30 septembre 2021 portant adoption du PCAET « plan, climat, air, énergie territorial » 2021-2026.

Vu la délibération n° DE 38-2022 en date du 24 mars 2022 portant changement de la dénomination du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET en Programme d'Actions Climat Air Energie Territorial (PACAET).

Douarnenez Communauté a commencé son engagement dans la transition écologique, avec notamment la mise en œuvre des actions suivantes :

- Validation d'un PACAET volontaire,
- Travaux avec le Conseiller Energie Partagé :
  - Bilan énergie de Douarnenez Communauté,
  - Audit énérgétique du siège et de la pépinière,
  - Campagnes de températures et travaux à la Maison de la Petite Enfance, etc.
- Installation de panneaux solaires photovoltaïques sur le parking du Stade Aquatique,
- Accompagnement des communes dans la détermination des ZAENR,
- Études d'opportunité sur des réseaux de chaleur (en cours),
- Travaux sur les contenants alimentaires :
  - Accompagnement des commerçants, dispositif « J'aime les boîtes »,
  - Sensibilisation des producteurs de boissons au réemploi avec DISTRO.
- Appels à projets Transitions pour les associations,
- Aide à l'achat de VAE,
- Aide à l'achat de récupérateur d'eau,
- Lutte contre les frelons asiatiques : piégeages sélectifs et destruction.

Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 029-242900645-20251204-DT_25_12_03-DE

Pour aller plus loin, la collectivité a besoin de moyens humains pour définir des projets prioritaires et de moyens financiers pour engager des projets structurants.

L'ADEME, qui s'occupe du programme Territoire Engagé Transition Écologique (TETE), propose d'expérimenter un nouveau dispositif de Parcours de Transitions Écologique, dédié aux EPCI non obligées d'adopter un Plan Climat Air Energie Territorial et/ou non engagées dans le programme, sous la forme d'un « parcours transition écologique » adapté.

Le contrat d'objectif se déroule en deux phases :

- **Phase 1** : Préparer, finaliser de l'état des lieux et formaliser des fiches actions (4 mois).
    - Renforcer ses connaissances et son avancement sur la transition écologique,
    - Mobiliser une gouvernance transversale,
    - Élaborer son plan d'action (2 ou 3 actions prioritaires).

- **Phase 2** : Mettre en œuvre, suivre et évaluer (14 à 18 mois).
    - Mise en œuvre du plan d'actions,
    - Organisation de l'évaluation sur la plateforme TETE,
    - Se projeter dans le programme TETE.

Il est envisagé que l'ADEME accompagne 2 à 3 actions (autopartage, biodéchets, ...) sur le territoire de Douarnenez communauté :

- Enveloppe de 30 000 € de l'ADEME pour de l'ingénierie, du fonctionnement ou de l'investissement.
- Enveloppe de 30 000 € de bonus DSIL pour des dépenses d'investissement.

Vu l'avis favorable de la Commission Transitions Écologiques et Environnement du 16 octobre 2025,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 24 novembre 2025,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- **S'ENGAGER** dans un Contrat d'Objectif Parcours Transition Écologique (COPTE) en lien avec l'ADEME,
- **AUTORISER** Mme la Présidente à signer le courrier de candidature, les éventuels avenants et toutes autres pièces nécessaires au projet,
- **AUTORISER** Mme la Présidente à solliciter une subvention auprès de tous les partenaires, publics ou privés, susceptibles de participer à cette opération.

Fait et délibéré le 4 décembre 2025.
La Présidente,
Jocelyne POITEVIN



Le secrétaire,
Henri SAVINA